

**COMMUNE D'AUNAY SOUS CRECY**  
**DELIBERATIONS ET PROCES VERBAL**  
**SEANCE DU 13 OCTOBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le treize octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le neuf octobre deux mil vingt-trois, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur. Jacques RIVIERE, Maire.

**Etaient présents** : Jacques RIVIERE, Fan LAVOISÉ, Anthony TORNIL, Corinne COURCIER, Stéphane BRULARD, Ronan LE GALL DU TERTRE, Mélodie LEGALLOIS, Carole MACHARES, Béatrice MARAND, José PEREIRA, Yvon PERROT.

**Absents excusés** : Christophe REFFIENNA pouvoir à Anthony TORNIL

**Absents non excusés** :

**Secrétaire de séance** : Monsieur Anthony TORNIL

La séance a été ouverte à 20h00 sous la présidence de M. RIVIERE Jacques, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions. Monsieur Anthony TORNIL a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Approbation à l'unanimité des comptes rendu du conseil municipal du 15 septembre 2023 et du 29 septembre 2023.

**1-DELIBERATIONS**

**1-Délibération pour une décision modificative sur le budget principal 2023 de la commune.**

Monsieur le Maire signale qu'il convient d'effectuer une décision modificative sur le budget principal de la commune 2023.

Monsieur le Maire propose d'effectuer les modifications suivantes :

En dépenses de Fonctionnement :

- Au chapitre 012 charges de personnel et frais assimilés : + 12 000 €

En recette de fonctionnement :

- Au chapitre 013 atténuation des charges : + 12 000 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité cette décision modificative.

## **2-INFORMATIONS GENERALES : Monsieur le Maire**

- Point sur les commissions communales et de l'Agglo de Dreux : Voir les tableaux en annexes.
- Point sur les travaux de la maison associative : Les fondations ont été faites. Le bâtiment serait hors d'eau d'ici la fin de l'année. La pompe à chaleur, dans le local technique, fournira l'eau chaude.  
Des devis ont été demandés à Monsieur THEOPHILE pour 2 prises extérieures indépendantes de 32A, pour les friteuses, à fixer à droite de la maison associative et pour 3 points lumineux, au niveau du terrain de pétanque. Une participation financière sera demandée au comité des fêtes ainsi qu'à l'ASLAC.  
La peinture et la faïence ne seront pas comprises. Madame MACHARES propose de la faïence. Voir avec Monsieur PLANCHAT s'il peut la poser.  
Une fenêtre à la française sera remplacée par une fenêtre à galandage.  
L'évier n'est pas compris dans la cuisine, toutes les évacuations sont prévues avec l'arrivée d'eau chaude.  
Le dessous de l'auvent sera bétonné.  
Monsieur BRÛLARD demande la possibilité de poser un robinet à bouton poussoir à l'extérieur et que l'on puisse couper de l'intérieur.  
Possibilité de finition des travaux en juin 2024.  
La société BOSSET TP a envoyé un devis qui n'était pas prévu, Monsieur Le Maire a contacté HVI pour des explications, doivent revenir vers lui dans la semaine.
- Point sur la vidéosurveillance : Monsieur TORNIL, Monsieur REFFIENNA, Monsieur PEREIRA et Monsieur PERROT ont assisté à une réunion avec l'intervention d'un gendarme qui a guidé sur les meilleurs emplacements pour la pose des caméras : 1 à la Mairie avec la salle des fêtes, 1 au niveau des pompiers, 1 au niveau de l'intersection avenue des acacias à l'entrée du village, 1 au niveau de la mini-crèche avec le parking et l'entrée de l'école, 1 au stade, 1 à la sortie du village.  
La prochaine étape sera de faire des devis et de revoir l'adjudant puis faire une demande de subvention (à hauteur de 80%)

## **3-QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur Anthony TORNIL : Informe qu'il y a beaucoup de problèmes lors des relevés de compteurs et se demande comment faire pour y remédier. Monsieur Le Maire propose de contacter l'agglo pour remonter les informations.  
A constaté que l'éclairage au niveau de la mairie fonctionne. L'éclairage s'éteint bien la nuit mais est allumé de bonne heure, doit être en heure d'hiver.  
L'association LUDOMIA lui a demandé un double des clés de la salle pompadour ainsi qu'un panneau directionnel. Un panneau directionnel existe déjà pour la salle des fêtes.
- Madame Corinne COURCIER : Informe qu'un article sur les déchets est paru dans « M ta ville ».
- Monsieur José PEREIRA : A été interpellé par une information donnée par mail concernant un enfant qui s'est échappé de la cantine. Monsieur Le Maire indique que l'inspection académique a été avertis et le nécessaire a été fait.

- Madame Fan LAVOISÉ : Demande la possibilité de passer le câble HDMI de la salle du conseil dans le plafond. Monsieur BRÛLARD répond que c'est possible.  
Informe qu'il faudrait faire le point sur les décorations de Noël avec les agents communaux.  
Monsieur Gilles LAMARC peut intervenir pour aider à réparer les décorations de Noël.  
Rappelle les noms des membres élus du conseil municipal pour le syndicat d'Energie Eure et Loir : Titulaire : Monsieur Stéphane BRÛLARD, suppléant : Monsieur Christophe REFFIENNA.  
Rappelle également que chacun des adjoints doit faire les entretiens individuels aux agents pour octroyer la prime CIA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a pris fin à 21H40  
Prochaine réunion le 17/11/2023



**Commissions communales**  
**Aunay sous Crécy**

Commissions	RIVIERE Jacques Maire	LAVOISÉ Fan 1ère Adjointe	TORNIL Anthony 2ème Adjoint	COURCIER Corinne 3ème Adjointe	BRULARD Stéphane	LE GALL DU TERTRE Ronan	LEGALLOIS Mélodie	MACHARES Carole	MARAND Béatrice	PEREIRA José	PERROT Yvon	REFIENNA Christophe	Total d'Elus
Appel d'offre	X	X	X		X		X		X		X	X	7
CCAS	X	X		X		X	X	X	X		X		7
Fêtes et Cérémonies	X	X	X		X			X		X	X		6
Finances	X	X	X	X			X				X	X	6
Informations	X	X	X	X		X		X					5
Logement	X	X		X	X		X		X		X		6
Ressources Humaines	X	RH Employées Administratives	RH Employés Techniques.	RH Employées SIRSAB	X		X			X	X		7
SIPIS	X				X						X	X	3
SIRSAB	X	X		X		X		X					4
Travaux	X		X		X	X				X	X	X	6
<b>Total par Elu</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	

Légende :  Référent ou Pilote de la Commission



Commissions Agglo + SBV4R  
Aunay sous Crécy

Commissions	RIVIERE Jacques Maire jr.riviere@gmail.com	LAVOISÉ Fan 1ère Adjointe fan.lavoise@gmail.com	TORNIL Anthony 2ème Adjoint atornil@netcourrier.com	COURCIER Corinne 3ème Adjointe courcier@ao1.com	BRULARD Stéphane stephane71@yahoo.fr	LE GALL DU TERTRE Ronan ronan@legallduertre.net	LEGALLOIS Mélodie melodie.legallois@gmail.com	MACHARES Carole carolemac28500@gmail.com	MARAND Béatrice dominique.maranad@orange.fr	PEREIRA José pereira.jose.28@hotmail.fr	PERROT Yvon yvonn.perrot28@gmail.com	REFFIENNA Christophe christophe_reffienna@hotmail.fr	Total d'Elus
DICHTS			T	S									2
EAU/GEMAPI											T		2
ASSAINISSEMENT	S				T			S					2
MOBILITÉ		T	S										2
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE			S										2
FILIERE TOURISTIQUE/AGRI COLE/DVUP DURABLE						S	T						2
FILIERE SPORTIVE/CULTURE LLE/ENFANCE						T				S			2
SBV4R (Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières)				S					T				2
<b>Total par Elu</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

Légende :  
T = Titulaire  
S = Suppléant

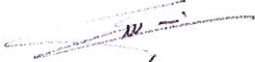




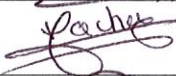



Commune d'Aunay-sous-Crécy  
Département d'Eure-et-Loir  
Arrondissement Dreux  
Canton Dreux Sud

**Séance du Conseil du 29/09/2023**

Nombre de conseillers : 12  
Présents : 11  
Absents : 1  
Pouvoir : 1

**Ordre du jour de la séance**

- Délibération pour une décision modificative au chapitre 012

Nom	Fonction	Emargement
RIVIERE Jacques	Maire	
LAVOISÉ Fan	1 <sup>er</sup> adjoint	
TORNIL Anthony	2 <sup>ème</sup> adjoint	
COURCIER Corinne	3 <sup>ème</sup> adjoint	
BRULARD Stéphane	Conseiller	
MARAND Béatrice	Conseiller	
MACHARES Carole	Conseiller	
LEGALLOIS Mélodie	Conseiller	
LE GALL DU TERTRE Ronan	Conseiller	
PEREIRA José	Conseiller	
PERROT Yvon	Conseiller	
REFFIENNA Christophe	Conseiller	Absent Pouvoir à Monsieur TORNIL 